

CONSIGNE AUTOMATIQUE DES BAGAGES A BRUXELLES-MIDI.

La Société Nationale des Chemins de fer belges procède à l'installation dans le hall des guichets de Bruxelles-Midi, d'une première série de 16 coffres destinés à servir de dépôt automatique des bagages.

Le but poursuivi est d'accélérer ce service offert aux voyageurs et de les libérer de formalités et d'attentes qui pourraient contrarier leur plan de voyage.

L'utilisation des coffres automatiques à bagages est des plus aisée.

Le client tire à lui la porte d'un coffre libre, dépose ses objets, referme le coffre et moyennant introduction d'une pièce de 5 frs dans la fente, retire et emporte la clef.

Le dépôt peut durer de 0 à 24 heures.